



## CODE DE CONDUITE DES MEMBRES DE LA COMMISSION ANNEXE 1 - DECLARATION D'INTERETS

Nom complet:

Sylvie Goulard

(\*) Obligatoire

### 1. ACTIVITÉS ANTÉRIEURES [article 3, paragraphe 4, points b) et c), du code]

#### I.1. Fonctions exercées au cours des dix dernières années dans des fondations ou des organismes analogues

(Veuillez indiquer la nature de la fonction, le nom de l'organisme et son objet/son activité.)

Nature de la fonction (pendant la période mentionnée ci-dessus)	Nom de l'organisme	Objet/activité de l'organisme
Vice-Présidente (jusqu'en mai 2017) - Fonction non rémunérée	United Europe	Association de promotion de l'Union européenne
Membre du Conseil (jusqu'en mai 2017)- Fonction non rémunérée	Association Europarténaires	Association organisant des débats et diffusant des documents de réflexion sur l'intégration européenne
Présidente (jusqu'en 2010)- Fonction non rémunérée	Mouvement Européen France	Association regroupant des personnes et des associations s'engageant en faveur de la construction européenne

#### I.2. Fonctions exercées au cours des dix dernières années dans des établissements d'enseignement

(Veuillez indiquer la nature de la fonction et le nom de l'établissement.)

Nature de la fonction (pendant la période mentionnée ci-dessus)	Nom de l'organisme
2004-2009 : Enseignante	Collège d'Europe (Bruges)

#### I.3. Fonctions exercées au cours des dix dernières années dans les organes dirigeants, de contrôle et consultatifs de sociétés ou d'autres entités exerçant des activités commerciales ou économiques

(Veuillez indiquer la nature de la fonction ainsi que le nom et l'activité de la société ou de l'entité.) **NON APPLICABLE**

#### I.4. Autres activités professionnelles exercées au cours des dix dernières années, notamment dans le secteur des services, en tant que profession libérale ou en qualité de consultant

(Veuillez indiquer la nature de l'activité.)

Nature des autres activités professionnelles (pendant la période mentionnée ci-dessus)
Janvier 2017 - août 2019 : Deuxième sous-gouverneur de la Banque de France
Mai - juin 2017 : Ministre des Armées du Gouvernement français
2009 - 2017 : Députée européenne

Nature des autres activités professionnelles (pendant la période mentionnée ci-dessus)  
octobre 2013 -janvier 2016: Consultante au Council for the Future of Europe du Berggruen Institute on Governance- think tank indépendant et non partisan

**II. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES ACTUELLES conformément à l'article 8 du code [article 3, paragraphe 4, points b) et c), du code]**

(Les cours, les publications et les discours non rémunérés – article 8, paragraphe 2, points a) à c), du code – ne doivent pas nécessairement être déclarés.)

**II.1. Fonctions honorifiques actuellement exercées dans des fondations ou des organismes similaires ou dans des établissements d'enseignement ou des instituts de recherche [article 8, paragraphe 2, point d), du code]**

(Veuillez indiquer la nature de la fonction, le nom de l'organisme et son objet/son activité.)

Nature de la fonction honorifique	Nom de l'organisme	Objet/activité de l'organisme
Membre (Senat) - Fonction non rémunérée	Deutsche National Stiftung	Promouvoir l'engagement allemand dans l'Union européenne
Membre du advisory board - Fonction non rémunérée	Center for European Reform (Londres)	Améliorer la qualité du débat sur l'Union européenne
Membre du Conseil Consultatif - Fonction non rémunérée	EPC	Améliorer le fonctionnement de l'Union européenne
Membre - Fonction non rémunérée	European Council on Foreign Relations	Encourager une politique étrangère européenne efficace et cohérente

**II.2. Informations supplémentaires pertinentes concernant d'autres fonctions (par exemple, autres fonctions de nature honorifique et/ou conférées à vie)**

NON APPLICABLE

**III. INTÉRÊTS FINANCIERS [article 3, paragraphe 4, points a) et c), du code]**

Veuillez indiquer tous les intérêts financiers, y compris les éléments actifs de patrimoine ainsi que les dettes, qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts. Les comptes bancaires, certains biens ou les prêts destinés à financer l'achat de biens immobiliers à des fins privées ne doivent normalement pas être déclarés.

Les investissements d'une valeur de plus de 10 000 EUR doivent être déclarés dans tous les cas.

Dans les deux cas, veuillez indiquer :

- le type d'intérêt (par exemple : actions, obligations, prêts),
- l'entité concernée (par exemple : société, banque, fonds),
- si l'investissement est géré de manière indépendante par un tiers, le nom de l'entité ne doit pas être déclaré sauf si l'investissement est lié à des secteurs spécifiques, comme c'est le cas des fonds sectoriels ou thématiques),
- l'importance de l'intérêt (par exemple : nombre d'actions et valeur actualisée de celles-ci, pourcentage de participation).

**Éléments de patrimoine**

- (1) qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts  
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

**Actions**

- (1) qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts  
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

NON APPLICABLE

**Obligations**

(1) qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts  
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

NON APPLICABLE

**Autres éléments du patrimoine**

(1) qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts  
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

Type d'intérêt/Type d'investissement	Importance de l'intérêt	Devise
Procédure de succession avec indivision en cours	Je m'engage à mettre à jour la présente déclaration lorsque la procédure sera finalisée	EUR

**Dettes**

qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

**Prêts**

qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

NON APPLICABLE

**Autres dettes**

qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

NON APPLICABLE

**IV. INTÉRÊTS FINANCIERS DES CONJOINTS, PARTENAIRES(\*) ET ENFANTS MINEURS LORSQUE CES INTÉRÊTS POURRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME SUSCEPTIBLES DE DONNER LIEU À UN CONFLIT D'INTÉRÊTS [article 3, paragraphe 4, point a), du code]**

(\*) Partenaire stable non matrimonial tel que défini à l'article 1er, paragraphe 2, point c), de l'annexe VII du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

(Dans ce cas, les informations à fournir sont, en principe, les mêmes que celles indiquées au point III.)

**Intérêts financiers des conjoints/partenaires**

lorsque ces intérêts pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

**Éléments de patrimoine**

**Actions**

NON APPLICABLE

**Obligations**

NON APPLICABLE

Autres éléments du patrimoine

NON APPLICABLE

**Dettes**

Prêts

NON APPLICABLE

Autres dettes

NON APPLICABLE

**Intérêts financiers des enfants mineurs**

**lorsque ces intérêts pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts**

**Éléments de patrimoine**

Actions

NON APPLICABLE

Obligations

NON APPLICABLE

Autres éléments du patrimoine

NON APPLICABLE

**Dettes**

Prêts

NON APPLICABLE

Autres dettes

NON APPLICABLE

**V. AFFILIATION À DES ASSOCIATIONS, DES PARTIS POLITIQUES, DES SYNDICATS, DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES, SI LEURS ACTIVITÉS, QU'ELLES SOIENT À CARACTÈRE PUBLIC OU PRIVÉ, VISENT À INFLUENCER OU À AFFECTER L'EXERCICE DE FONCTIONS PUBLIQUES [article 3, paragraphe 4, point d), du code]**

**AFFILIATION À DES ASSOCIATIONS, DES PARTIS POLITIQUES, DES SYNDICATS, DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES**

*(Veuillez préciser le nom de l'organisation et son domaine d'activité ; l'affiliation à des clubs dans les domaines culturel, artistique, social, sportif ou caritatif ne doit pas nécessairement être déclarée.)*

Nature de l'affiliation	Nom de l'organisation	Domaine d'activité de l'organisation
Membre	La République en Marche	Action politique

**VI. BIENS IMMOBILIERS [article 3, paragraphe 4, point e), du code]**

**BIENS IMMOBILIERS**

*(Les résidences réservées à l'usage exclusif du propriétaire et de sa famille ne doivent pas nécessairement être déclarées.)*

NON APPLICABLE

**VII. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CONJOINT/DU PARTENAIRE(\*) [article 3, paragraphe 4, point f), du code]**

*(\*) Partenaire stable non matrimonial tel que défini à l'article 1er, paragraphe 2, point c), de l'annexe VII du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.*

**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CONJOINT/DU PARTENAIRE**

*(Veuillez indiquer la nature de l'activité, la dénomination de la fonction exercée et le nom de l'employeur.)*

Nature de l'activité	Dénomination de la fonction	Nom de l'employeur
Conseiller d'Etat	Président de chambre à la Section du contentieux	Conseil d'Etat (Paris)

**SIGNATURE**

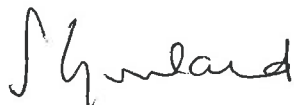
Je certifie sur l'honneur la véracité des informations fournies ci-dessus.

Date:

12/09/2019

(\*) Obligatoire

Signature :



La présente déclaration sera rendue publique conformément à l'article 3, paragraphe 5, du code.